



# CONSEIL DU SAINT-LAURENT

TCR SUD DE L'ESTUAIRE MOYEN

2<sup>ième</sup> **FORUM ANNUEL**

**Le 10 juin 2016 à Berthier-sur-Mer**

# Contexte de mise en place

- La dernière Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent signée s'échelonne sur 15 ans – de 2011 à 2026;
- La gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL) est au cœur de cette entente;
- Six Tables de Concertation Régionales (TCR) sont créées au Québec.

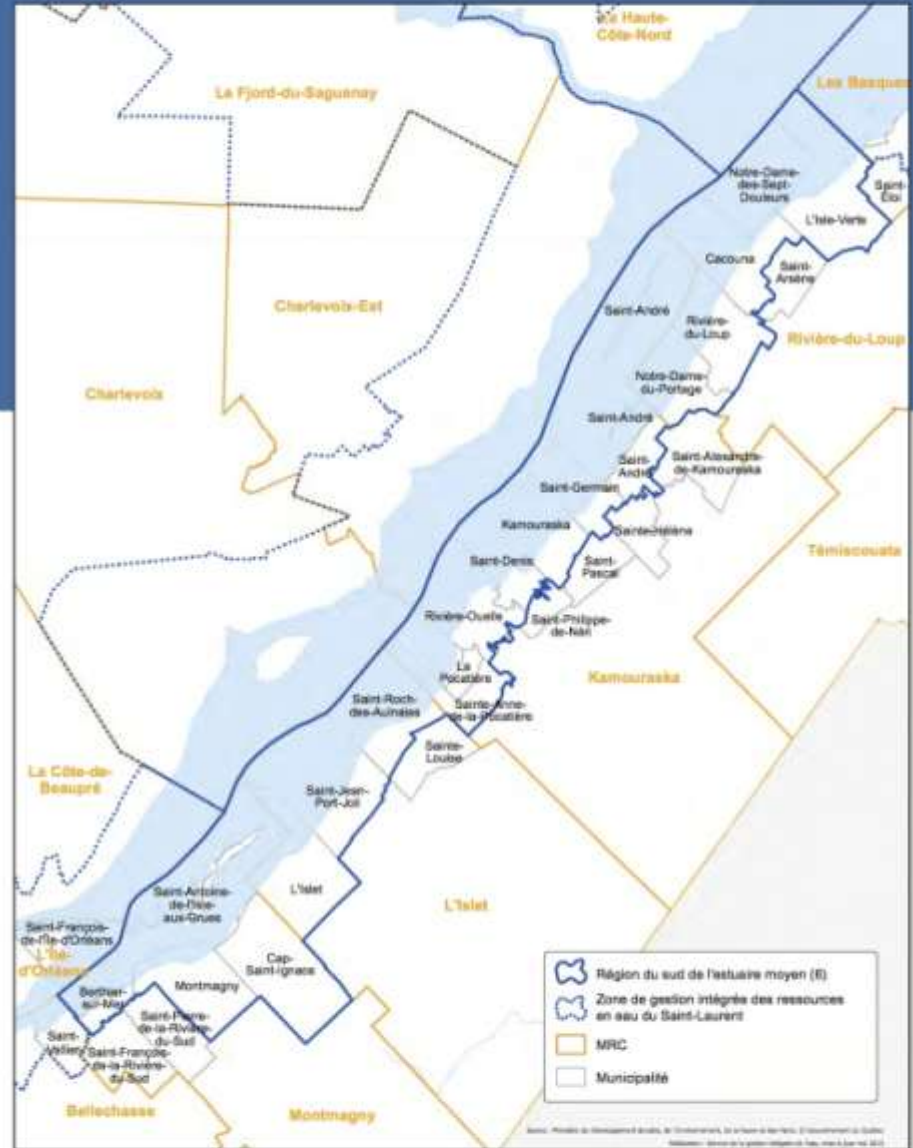


# Six Tables de Concertation Régionales

- Un lieu de discussions et d'échanges et **NON un nouvel organisme**;
- Une représentativité régionale importante;
- Une instauration progressive
  - 6 tables sur 12 projetées sont désignées
    - Québec (novembre 2012);
    - Lac Saint-Pierre (février 2013);
    - Sud de l'estuaire moyen (juillet 2013);
    - Îles de la Madeleine (février 2014);
    - Haut Saint-Laurent et du grand Montréal (décembre 2014);
    - Des deux rives (Printemps 2016)



# Région du sud de l'estuaire moyen



Source : Ministère du Développement Durable de l'Environnement et des Parcs  
 Réalisation : Service de la gestion intégrée de l'eau, mise à jour avril 2012  
 © Gouvernement du Québec

# Coordination des travaux

- Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire choisit par les 4 MRC concernées pour son expertise et sa neutralité;
- MDDELCC gère les travaux des TCR et organise, avec EC, un Forum Saint-Laurent annuel à Québec;
- Deux nouvelles coordonnatrices pour couvrir un vaste territoire de 264 km de côtes;
- 2-3 rencontres par année en alternance sur le territoire;
- Communication des travaux et des initiatives locales via un bulletin de liaison et un site Internet

[www.tcr-csl.zipsud.org](http://www.tcr-csl.zipsud.org)

# Objectifs de travail

- Rassembler, écouter et informer les membres de la TCR et les acteurs de l'eau du territoire;
- Faciliter la compréhension des enjeux et leurs conséquences;
- Dresser un portrait du territoire et des préoccupations locales
- Mettre en place un plan d'action (PGIR) pour 2018;
- Supporter les acteurs régionaux dans la mise en place d'actions concrètes.

# Mission

Le Conseil du Saint-Laurent se donne pour mission de façonner un environnement favorable aux **échanges** et au renforcement de la **capacité d'action** et du **savoir-faire** des acteurs de l'eau régionaux de manière à tendre vers une gestion intégrée optimale de la rive sud de l'estuaire moyen du Saint-Laurent à l'échelle du territoire côtier des MRC de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Rivière-du-Loup.

